



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025.04.07

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 10 avril 2025

Compte financier unique 2024 - Budget Lotissement de Lesquivit

DATE DE CONVOCATION

04 avril 2025

DATE D'AFFICHAGE

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 23

Nombre d'absents : 1

Procurations : 9

Nombre de votants : 32

Vote

Ayant voté pour 29

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 3

N'ayant pas pris part au vote 0

L'an 2025 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Julie MERCIER, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Elodie LANCERON, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Dominique CAP

Etaient représentés :

Françoise MORVAN donne pouvoir à Yvan LACHUER, Brigitte DENIEL donne pouvoir à Gwenaëlle GOUENNOU, Haoua LE GALL donne pouvoir à Julie MERCIER, François LEMAITRE donne pouvoir à François CORRE, François THOUROUDE donne pouvoir à Claire LE VOT, Tiphaine BOISSON donne pouvoir à Patricia HENAFF, Guillaume PARANT donne pouvoir à Rémy JEZEQUEL, Stéphane LE GALL donne pouvoir à Marlène LE MEUR, Loise QUERE donne pouvoir à Claudine ORVOEN

Madame Claudine ORVOEN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Compte financier unique 2024 - Budget Lotissement de Lesquivit

Rapporteur :**Jean-Paul TOULLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance du compte financier unique comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL LOT LESQUIVIT
RESULTATS 2024**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AUTORISATIONS BUDGETAIRES	218 740,00 €	237 475,00 €	456 215,00 €
DEPENSES REALISEES	24 385,00 €	24 385,00 €	48 770,00 €
TOTAL DEPENSES	24 385,00 €	24 385,00 €	48 770,00 €
RECETTES REALISEES	24 385,00 €	18 735,00 €	43 120,00 €
TOTAL RECETTES	24 385,00 €	18 735,00 €	43 120,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	0,00 €	-5 650,00 €	-5 650,00 €
RESULTAT DE FONCT. REPORTE 2023 (002)	0,00 €		0,00 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2023 (001)		-18 735,00 €	-18 735,00 €
RESULTAT REEL CUMULE	0,00 €	-24 385,00 €	-24 385,00 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET LOT LESQUIVIT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	0,00 €	-24 385,00 €	-24 385,00 €
Résultat réel de l'exercice	0,00 €	-5 650,00 €	-5 650,00 €

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2024 du budget Lotissement de « Lesquivit » susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 03 avril 2025

Délibération du Conseil Municipal :

Ayant voté pour 29

Ayant voté contre 0 :

S'étant abstenu 3 : Guillaume PARANT, Rémy JEZEQUEL, Damien RIVIER.

N'ayant pas pris part au vote 0 :

Fait à Plougastel-Daoulas, le 10 avril 2025

**Le Maire,
Dominique CAP**

Secrétaire de séance
Claudine ORVOEN

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

CERTIFIÉ EXECUTOIRE par le Maire
ID : 029-212901896-20250410-2025_04_07-DE

Publié le 25 avril 2025

Présentation du Budget Lotissement de L'Esquivit
Compte Financier Unique 2024

Le compte financier unique 2024 est établi avec une section de fonctionnement à l'équilibre et une section d'investissement déficitaire d'un montant de 24.385€.

- **Section de fonctionnement** :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	0,00€
Résultat cumulé à fin 2023 (B)	0,00€
Résultat cumulé à fin 2024 (A+B)	0,00€

Il n'y a eu aucune recette réelle en 2024, le projet étant en phase de lancement.

Les dépenses réalisées sont des honoraires pour les missions d'esquisses, permis d'aménager et frais paysagiste pour un montant total de 5.650€.

L'équilibre de la section est dû à la réalisation des opérations d'ordre à savoir la constatation du stock final à fin 2024.

- **Section d'investissement** :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	-5.650,00€
Résultat cumulé à fin 2023 (B)	-18.735,00€
Résultat cumulé à fin 2024 (A+B)	-24.385,00€

Les mouvements comptables réalisés en section d'investissement portent exclusivement sur la contrepassation de l'écriture de stock établie en section de fonctionnement pour établir le stock final à fin 2024, soit une dépense.

La section d'investissement est arrêtée sur un résultat déficitaire pour l'exercice 2024 de 5.650€ auquel vient s'ajouter le montant cumulé à fin 2023, soit un résultat définitif déficitaire à fin 2024 de 24.385€.